4.5.7 MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE

4.5.7.1 Analyse générale de la situation

Portrait de l'urbanisation

- Le village de Rivière-à-Pierre s'est développé de façon linéaire de part et d'autre de la rivière qui porte son nom, le long des rues Principale et de l'Église. Ce dernier regroupe les principales fonctions institutionnelles, commerciales et de services dans la municipalité.

- Le développement du village est lié à la présence de deux voies ferrées du Canadien National : l'une reliant Montréal-Hervé-Jonction au Lac Saint-Jean et l'autre reliant Rivière-à-Pierre à Saint-Raymond et Québec. Cette dernière a été démantelée ces dernières années pour être aménagée en piste multifonctionnelle (vélo et motoneige).

- La villégiature occupe une place importante sur le territoire de cette municipalité, avec plus de 300 chalets.

- Le développement des activités touristiques crée une dynamique nouvelle pour la municipalité de Rivière-à-Pierre. Cette dernière est reconnue comme porte d'entrée de la Réserve faunique de Portneuf et comme terminal du parc régional linéaire Jacques-Cartier/Portneuf.

Évolution démographique et perspectives futures

- Au cours de la période 1991-2001, la municipalité de Rivière-à-Pierre a vu sa population s'accroître de 6,7% .

- Le nombre de ménages s'est accru de 16,8% entre 1991 et 2001, dû principalement à la diminution de la taille des ménages (étant passé de 2,7 à 2,4 au cours de cette période).

- Selon les projections effectuées, la population de la municipalité de Rivière-à-Pierre aura tendance à se stabiliser d'ici 2011 pour ensuite décroître légèrement jusqu'en 2016. Le nombre estimé de ménages devrait lui aussi tendre à se stabiliser atteignant 302 ménages en 2016.

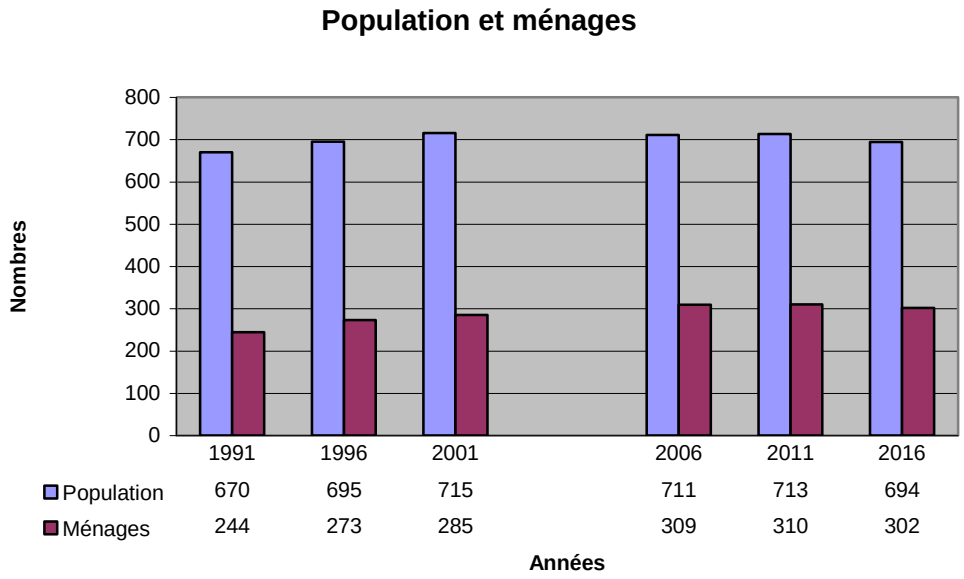

Croissance résidentielle et besoins anticipés

- Au cours de la période 1996-2005, la municipalité a émis un total de 20 permis de résidences permanentes, soit une moyenne de 2 par an. À cela s'ajoute un grand nombre de permis délivrés pour la construction de résidences saisonnières (31). Ces dernières représentent environ 57% des permis délivrés en matière d'habitation.

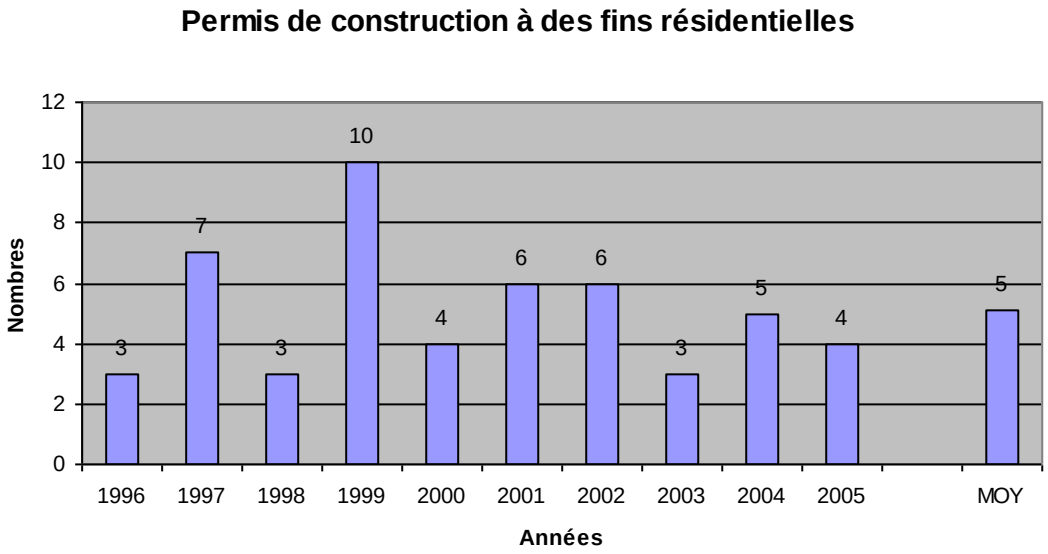

Considérant la projection des tendances au niveau de l'émission des permis de construction (56) et du nombre maximal de nouveaux ménages projetés d'ici l'horizon 2016 (-7), la demande a été estimée à 56 logements. Tenant compte des impondérables susceptibles de conditionner la demande en logements (+20%), ***le nombre de terrains nécessaires dans la municipalité de Rivière-à-Pierre pour absorber la croissance résidentielle au cours des 11 prochaines années est ainsi estimé à 67.***

4.5.7.2 Périmètre d'urbanisation

Délimitation et caractéristiques

Le périmètre d'urbanisation déterminé pour la municipalité de Rivière-à-Pierre couvre une superficie de 194,8 hectares. Il s'étire linéairement le long de la rivière à Pierre et des principaux axes routiers (route 367, rue de l'Église) et englobe le pourtour du lac Morasse situé plus au nord. Les espaces urbanisés situés à l'intérieur du périmètre d'urbanisation sont desservis par le réseau d'aqueduc.

Bilan des espaces disponibles à des fins urbaines

Selon les inventaires réalisés, ce périmètre dispose de nombreux espaces vacants pouvant servir à la construction résidentielle, soit l'équivalent de 40 terrains pouvant être utilisés à plus ou moins brève échéance. Sur ces 40 terrains, 19 sont disponibles immédiatement à la construction résidentielle et 21 le seront à court ou moyen terme. De vastes superficies vacantes localisées à l'arrière de l'école et à l'entrée sud du village en bordure de la rivière pourraient permettre le lotissement, à long terme, d'environ 130 terrains. Des espaces sont également disponibles pour la réalisation de projets destinés à des fins commerciales et industrielles.

Compte tenu des espaces disponibles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et des prévisions en matière de croissance, ***ce dernier devrait répondre aisément à la demande pour les 11 prochaines années****.*

Tableau 4.7 : Bilan des besoins et de l'offre en espaces à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Rivière-à-Pierre (2006-2016)

BESOINS EN ESPACES RÉSIDENTIELS		**OFFRE EN ESPACES RÉSIDENTIELS**	
Ménages projetés	**Nouvelles résidences**		
6	56	Immédiatement:	19
		Court/moyen terme:	21
		Long terme:	130
Besoins estimés*: 67		**Offre totale:**	**170**

* Besoins estimés basés sur l'indicateur le plus élevé, soit le nombre de permis susceptibles d'être émis par la municipalité d'ici 2016, avec une marge de sécurité de 20%.

Modifications apportées

Aucune modification n'est apportée aux limites du périmètre d'urbanisation de la municipalité de Rivière-à-Pierre dans le cadre du schéma d'aménagement et de développement.

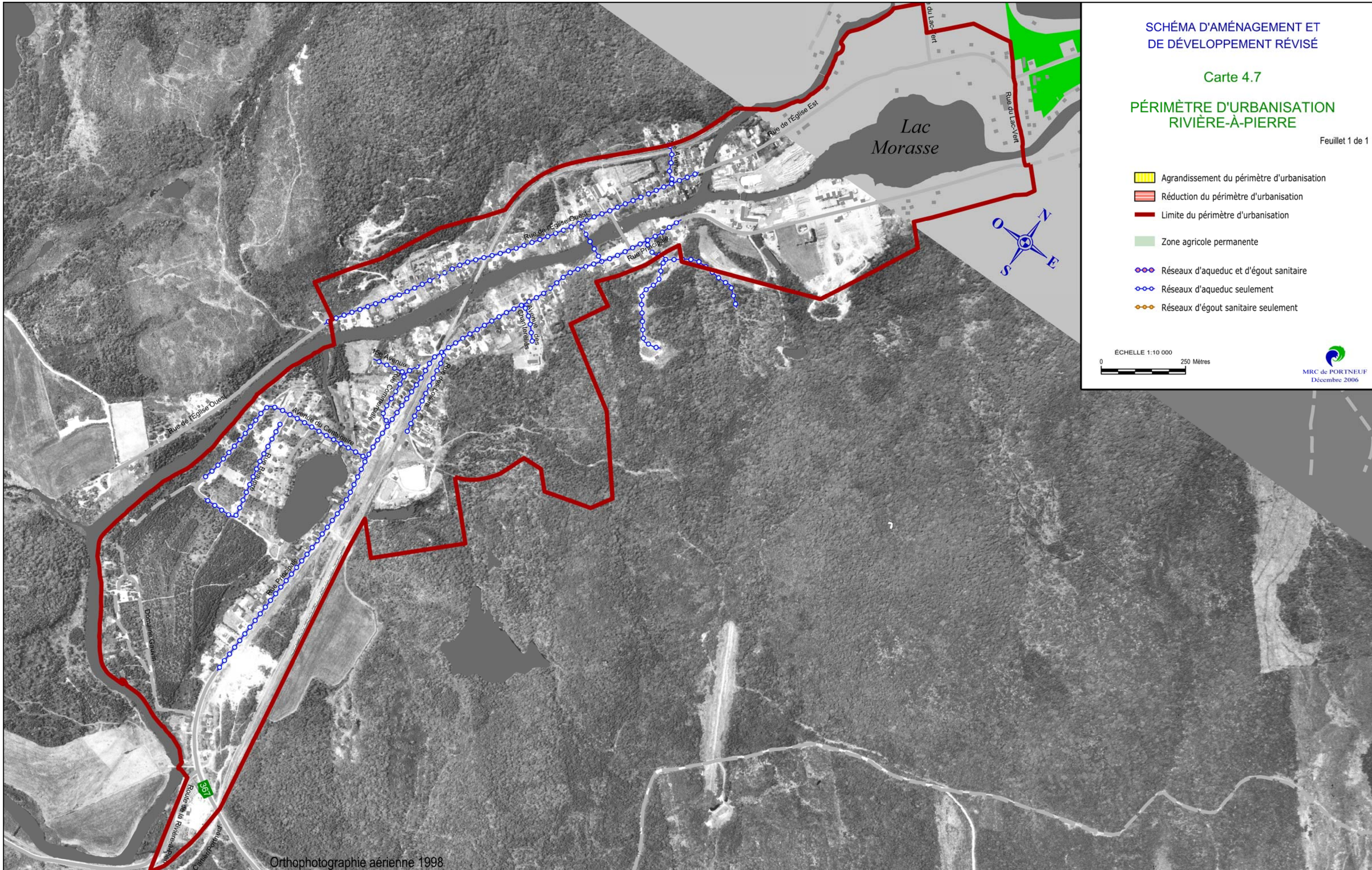

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ
Carte 4.7
PÉRIMÈTRE D'URBANISATION
RIVIÈRE-À-PIERRE
Feuillet 1 de 1
Agrandissement du périmètre d'urbanisation
Réduction du périmètre d'urbanisation
Limite du périmètre d'urbanisation
Zone agricole permanente
Réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire
Réseaux d'aqueduc seulement
Réseaux d'égout sanitaire seulement
ÉCHELLE 1:10 000
0
250 Mètres
MRC de PORTNEUF
Décembre 2006
N
E
S
O
Lac
Morasse
Rue de l'Église Est
Rue de l'Église Ouest
Rue du Lac-Vert
Rue Principale
Avenue du Cimetière
Rue Commerciale
Domaine Gauvin
Route de la Rivière
367
Orthophotographie aérienne 1998